

Programme CITES pour les espèces d'arbres – **Comité consultatif**

Cahier des charges

1. Mandat et tâches principales

Un Comité consultatif est constitué pour soutenir l'application du Programme CITES pour les espèces d'arbres et fournir des avis stratégiques et techniques non contraignants.

Les tâches du Comité consultatif comprennent :

- Fournir des orientations sur les feuilles de route établies par les coordonnateurs régionaux.
- Conseiller et contribuer aux demandes de propositions.
- S'informer sur les progrès généraux de l'application du programme et les commenter.
- Débattre des problèmes et défis signalés par l'équipe du programme et les personnes chargées de l'exécuter, et proposer des mesures correctives s'il y a lieu.

Le Secrétariat CITES peut communiquer les conclusions et recommandations du Comité consultatif aux donateurs et aux organes officiels CITES.

2. Composition

Le Comité consultatif a la composition suivante :

- Représentants des donateurs au programme
- Trois représentants de Parties de chacune des trois régions CITES concernées par le programme (Afrique ; Asie ; Amérique centrale et du Sud et Caraïbes).
- Deux spécialistes scientifiques
- Secrétaire général de la CITES (présidence)¹
- Coordonnateur du Programme CITES pour les espèces d'arbres et assistant au programme (secrétariat du Comité consultatif)
- Trois coordonnateurs régionaux
- Secrétariat de l'OIBT (de droit).

Des efforts seront déployés pour faire en sorte que le Comité consultatif reste petit et souple, tout en veillant à son efficacité et à l'équilibre régional. Au moins un représentant des Parties de chacune des trois régions CITES concernées par le programme (Afrique ; Asie ; Amérique centrale et du Sud et Caraïbes) ; un donateur et le Secrétariat CITES formeront le quorum pour la conduite des sessions physiques.

¹ Pour toute la durée du projet et à réexaminer à une date ultérieure.

Sur accord, le Comité consultatif pourra accueillir d'autres membres à une étape ultérieure. Le nombre de donateurs présents à chaque session ne peut pas dépasser le nombre de représentants des Parties.

Tous les membres du Comité consultatif agissent à titre bénévole et financent eux-mêmes leur participation aux sessions physiques.

3. *Modus operandi*

Le Comité consultatif conduit essentiellement ses travaux par échange de courriels. Le coordonnateur du Programme CITES pour les espèces d'arbres veille à ce que l'information parvienne à tous les membres du Comité consultatif. Une page web dédiée au programme sera créée et tenue de façon à partager les informations relatives au programme et à faciliter la communication avec le Comité consultatif.

Ces sessions se tiendront à huis clos. Si des Parties observatrices souhaitent assister à une session particulière, les membres du Comité consultatif devront examiner les demandes à l'avance, au cas par cas.

Sous réserve des ressources financières disponibles, le Comité consultatif s'efforce d'organiser des sessions face à face, de manière opportuniste, en marge des sessions officielles de la CITES et d'autres sessions pertinentes.

Au début de chaque session du Comité consultatif, la présidence présente l'ordre du jour et invite les participants à se présenter. L'assistant du programme prend note des discussions et prépare le compte rendu qui est distribué à tous les participants.

Si nécessaire, un règlement intérieur peut être adopté pour contribuer au déroulement sans heurt de chaque session.

CITES	Secrétariat OIBT (de droit).	Représentants des donateurs du programme
Secrétaire générale CITES (présidence) ² Milena Sosa Schmidt Coordonnatrice du Programme CITES pour les espèces d'arbres Coordonnatrice régionale pour l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, Secrétariat CITES Maison internationale de l'environnement 15, Chemin des Anémones, CH-	M. Steven E. Johnson Directeur adjoint Division du commerce et de l'industrie Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) International Organizations Center 5F Pacifico Yokohama 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku Yokohama 220-0012 Japon	(Mme Silvia Facchinello silvia.facchinello@ec.europa.eu)

² Pour toute la durée du projet et à réexaminer à une date ultérieure.

<p>1219 Châtelaine, Genève SUISSE Tel: (+41-22) 917-8434 Fax: (+41-22) 797-3417 Courriel: milena.schmidt@un.org</p> <p>M. Jean Lagarde BETTI Coordonnateur régional pour l’Afrique, Programme CITES pour les espèces d’arbres, C/o BP: 1341 Yaoundé- Cameroun Tel: + 237 6 77 30 32 72 Courriel : citestreess- africa@un.org</p> <p>M. Thang Hooi Chiew, Coordonnateur régional pour l’Asie, Programme CITES pour les espèces d’arbres, No. 1, Jalan 6/13, 46000 Petaling Jaya, Selangor Darul Ehsan, Malaisie. Tel: 603-77822115 Courriel : hooichang@gmail.com citestreess-asia@un.org citestreess-asia@cites.org</p> <p>M. Ian Thompson Thompson Forest Consulting Inc. 2454 Alexandria Way West Kelowna, Colombie- Britannique Canada Tel: +1 705 255 4108 Courriel: ian.thompsonforest@g mail.com</p> <p>M. Jorge Malleux Ca. Jose Nicolas Rodrigo 654-102, Lima, Pérou Tel: 511 997211899 Courriel : jmalleux@gmail.com</p> <p>Mme Eleonora Palmero Assistante au programme Secrétaire du Comité consultatif</p>	<p>Tel: +81-45-223-1110 Fax: +81-45-223-1111 Courriel: johnson@itto.int</p>	
---	---	--

Secrétariat CITES Maison internationale de l'environnement 11-13, Chemin des Anémones CH-1219 Châtelaine Genève, Suisse Tel. +41 22 9178274 Courriel : eleonora.palmero@un.org		
---	--	--